

## [ ils avancent ]

## RHONE &gt; AMENAGEMENT

## L'agglomération de Villefranche va aménager 80 ha

Afin de renforcer l'attractivité du territoire beaujolais, la communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône (pdt : Daniel Faurite) a entériné le projet d'aménagement de 80 ha situés au nord de son territoire, dans le prolongement de la ZI nord d'Arnas.

**FOCUS.** Cette future Zac de l'île Porte s'articulera autour d'une programmation urbaine mixte alliant activités économiques, touristiques, équipements, logements et aménagements paysagers. Un parc d'entreprises de 25 ha sera déployé autour des deux filières d'excellence du bassin d'emploi : l'éco-construction et la sous-traitance industrielle, ainsi que les technologies numériques. Pour cette réalisation, l'entrée d'agglomération devra être restructurée : amélioration des continuités urbaines, conditions de desserte et d'accessibilité. Les premières commercialisations sont envisagées en 2017. Ce programme urbain s'étalera par opérations successives sur une quinzaine d'années. ■ F.R.

## ISERE &gt; EVENEMENTIEL

## Alpexpo parie sur une DSP

En présentant le "Plan d'avenir d'Alpexpo", le palais des congrès grenoblois, Claus Habfast, son pdg, a mis toute la conviction dont il est capable pour vendre le choix de la délégation de service public (DSP) comme étant la meilleure solution possible. "Nous avons la conviction de trouver un délégataire. Des structures nous ont déjà contactés en direct. Nous avons des marques comme Mountain Planet qui peuvent générer une rentabilité". Mais avant de lancer un appel d'offres pour trouver un éventuel délégataire, la SEM Alpexpo va être transformée en SPL (société publique locale) d'ici juillet prochain et recapitalisée pour "combler le déficit actuel".

**CHIFFRES.** Si la situation financière paraît s'améliorer avec un prévisionnel d'exploitation excédentaire, en 2016, à hauteur de 500 K€ contre un déficit programmé de 1 M€ cette année, la question des investissements demeure toujours aussi sensible. A raison de 2 M€ chaque année, Alpexpo est un trop gros morceau pour la Métro qui reprend le flambeau de sa gestion des mains du maire de Grenoble. Fabrice Hugel, vice-président Economie, est clair sur le sujet : "Nous devons mettre au point des modèles économiques sobres dans un contexte de restriction budgétaire".

**CALENDRIER.** La procédure de DSP sera lancée en mai prochain et si un délégataire est trouvé, il devra aussi négocier la question de la dette d'Alpexpo à la Ville de Grenoble qui se monte à 2,8 M€. Claus Habfast sait que le pari de la DSP n'est pas gagné, mais il veut garder une certaine marge de manœuvre : "La montre ne joue pas contre nous. Nous pourrions continuer avec la SPL." ■ V.R.

## RHONE &gt; URBANISME

## A Lyon, les travaux du Grand Hôtel Dieu débutent

Après cinq ans de procédures, le constructeur Eiffage vient d'officialiser le lancement des travaux du Grand Hôtel Dieu à Lyon. Plus de 51 500 m<sup>2</sup> seront rénovés ou construits, dont 17 100 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales, 13 600 m<sup>2</sup> de bureaux, 1 000 m<sup>2</sup> de logements, un centre de convention et un hôtel 5 étoiles exploité par Intercontinental. Il hébergera également la Cité internationale de la gastronomie sur 15 000 m<sup>2</sup>. Pendant trois ans et demi (livraison mi-2018), plus de 1 000 personnes devraient être mobilisées sur sa construction, dont 60 tailleurs de pierres. A terme, le Grand Hôtel Dieu devrait générer la création de 400 emplois.



**FINANCEMENT.** Le budget de 250 M€ n'est pas encore bouclé. L'Etat doit apporter 10 M€ de subventions, tandis que la Métropole de Lyon accompagnera le projet à travers la requalification des rues adjacentes. L'investisseur principal n'a pas encore été annoncé bien qu'Eiffage affirme que des négociations sont en voie de finalisation. Le financement de la Cité de la gastronomie ne rentre pas dans le budget principal du projet. Eiffage et la Ville de Lyon, qui apportent ensemble 4,2 M€, cherchent encore des mécènes pour boucler ce budget supplémentaire de 15 M€. ■ S.D.

## [ en bref... ]

## RHONE &gt; INFRASTRUCTURES

## La liaison A89/A6 déclarée d'utilité publique

Le Premier ministre vient de signer le décret déclarant d'utilité publique les travaux de construction et d'aménagement de la liaison reliant l'autoroute A89, sur la commune de La Tour-de-Salvagny, à l'autoroute A6, à Limonest. Ce décret confère le statut d'autoroute à cette portion de 5,5 km de long. Pour ses parties ouest et centrale, les routes nationales 7 et 489 seront mises aux caractéristiques autoroutières. Sa partie est verra la création d'une nouvelle liaison reliant le nœud RN489/RN6 à l'autoroute A6. Les travaux de ce nouveau barreau puis son exploitation et son entretien seront réalisés par APRR (Autoroutes Paris Rhin Rhône). Cette dernière a déjà initié les premières négociations foncières avec les propriétaires impactés par le projet. Les travaux doivent débuter mi-2015 pour une mise en service fin 2017. "La liaison ne comportera aucune installation de péage", a indiqué la préfecture. ■ C.D.

## Texto...

►► L'École d'ingénieur des Arts et métiers (Ecam ; Lyon) installera, en 2015, sa 3<sup>ème</sup> année préparatoire à Ambérieu-en-Bugey. L'apport des pôles d'enseignement supérieur et de recherche doit permettre "de poursuivre le développement du territoire", a notamment indiqué le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (Pipa). Par ailleurs, le syndicat mixte gestionnaire du site vient de lancer une nouvelle plateforme collaborative sur Internet dédiée aux chefs d'entreprise. Baptisée myplainedelain.fr, elle se fera l'écho du Club des Entreprises du Pipa dont la présence sur le web s'intensifie.

►► La nouvelle marque "trèsBeaujolais" a été présentée à environ 150 personnalités locales du monde politique, économique, culturel et sportif.



Les collectivités, associations et entreprises pourront désormais s'approprier cette nouvelle bannière et ses déclinaisons en les utilisant dans leur communication pour revendiquer leur appartenance au Beaujolais, sous réserve d'acceptation par le Cluster Beaujolais porteur du dossier. L'initiative, lancée par la CCI du Beaujolais, Inter Beaujolais (association viti-vinicole) et Destination Beaujolais (offices de tourisme), est soutenue par la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, le Syndicat Mixte Beaujolais, la CCI de Lyon, le Beaujolais Vert et la Chambre d'Agriculture. Elle a été menée avec le cabinet CoManaging, spécialisé dans les marques de territoires.